

FULL SCORE et l'AEC

Ce projet se concentre sur les façons dont l'AEC peut apporter un soutien aux établissements d'enseignement musical supérieur par le biais de réunions, conférences, ateliers et par le développement d'outils appropriés. Il apporte une valeur ajoutée substantielle par des moyens étroitement et délibérément liés aux activités et événements réguliers de l'AEC, ainsi qu'aux groupes de travail qui les planifient et les réalisent.

FULL SCORE: les objectifs

- A. Renforcer le secteur de l'enseignement musical afin d'en faire une voix unie et incontournable pour la musique au sein du débat culturel.
- B. Mettre en rapport les cadres d'amélioration de la qualité à tous les niveaux de l'enseignement musical afin d'assurer le développement cohérent des compétences des musiciens et des publics de demain.
- C. Impliquer les responsables des conservatoires dans le développement d'un Programme européen pour la musique visant à stimuler la création musicale ; promouvoir la mobilité des artistes européens; soutenir la diversité musicale et garantir un enseignement musical pour tous ; renforcer la reconnaissance de la valeur sociétale de la musique; atteindre de nouveaux auditeurs et développer de nouveaux publics.
- D. Contribuer à l'internationalisation des carrières des musiciens en développant davantage la réunion annuelle des coordinateurs des relations internationales de l'AEC, en recueillant des données sur l'emploi et en développant des outils en ligne.
- E. Partager et promouvoir des approches innovantes de la diversification des genres, du développement/engagement des publics mis en œuvre par les conservatoires européens, grâce aux réunions de la Plateforme Pop & Jazz de l'AEC.
- F. Engager les jeunes musiciens à s'exprimer sur les moyens de faciliter l'accès à la profession et d'interagir avec les publics contemporains.

Vous souhaitez plus d'information?

Consultez notre site internet :
www.aec-music.eu/projects/fullscore

ou contactez nous :

email: info@aec-music.eu

Association Européenne des Conservatoires,
Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC)
Avenue des Celtes/Keltenlaan 20
1040 Etterbeek, Bruxelles
Belgique
Tel: +32 27371670

FULfiLLing the Skills, COmpetences and know-how Requirements of cultural and creative players in the European music sector

Satisfaire aux exigences de capacités, compétences et savoir-faire des acteurs de la culture et de la création dans le secteur musical européen



Ce projet bénéficie du soutien financier de la Commission européenne. Cette brochure ne reflète que les vues de ses auteurs et la Commission ne saurait être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



FULL SCORE est un projet sur 3 ans, coordonné par l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC) avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du dispositif « Réseaux européens » du programme Europe Créative. FULL SCORE a commencé le 1er septembre 2014 et s'achèvera le 31 août 2017.

A. Renforcer le secteur européen de l'enseignement musical

Au cours de la deuxième année, le Comité directeur pour l'harmonisation de l'enseignement musical européen (SCHEME) s'est réuni deux fois. Il a également participé aux principaux événements annuels des trois organisations qui le composent: l'AEC, l'EAS (Association européenne pour la musique à l'école) et l'EMU (Association européenne des écoles de musique). Le comité a soumis un questionnaire aux membres de ces trois organisations afin d'élaborer une voix commune représentative de tout le secteur de l'enseignement musical. Les résultats du questionnaire ont été analysés et rendus publics.

Par ailleurs, en collaboration avec le Conseil européen de la musique (EMC), les membres du SCHEME ont participé à l'organisation du Forum de l'EMC sur l'enseignement musical (février 2016). Le Forum a consacré une table ronde à la coopération dans le domaine de l'enseignement musical.

B. Évaluer pour améliorer

Le groupe de travail (GT) « Évaluer pour améliorer », composé d'experts de l'AEC, de l'EAS et de l'EMU : l'un pour l'évaluation de l'enseignement musical pré-universitaire (à l'usage des conservatoires et/ou des établissements d'enseignement musical spécialisé de niveau pré-universitaire offrant un enseignement pré-professionnel); l'autre pour l'évaluation des programmes de formation des professeurs de musique à l'école (à l'usage des établissements et des programmes axés sur la pédagogie de la musique). Au cours de la deuxième année, le GT a reçu de la part des membres de l'EMU et de l'EAS des retours positifs et constructifs sur les deux ensembles de normes. La consultation de diverses institutions à Oslo, La Haye et Wroclaw par le biais de visites d'établissements et de réunions, a confirmé la pertinence de ces normes et permis de les affiner.

De plus, un nouveau GT a été formé avec pour mission de d'actualiser les Objectifs pédagogiques de l'AEC/'Polifonia' pour les études musicales de 1er, 2ème et 3ème cycles en fonction de l'évolution de l'enseignement musical supérieur en Europe. La première ébauche de la nouvelle version des Objectifs sera présentée aux membres de l'AEC au Congrès 2016, afin de recueillir leurs commentaires.

C. Les conservatoires et le développement d'une politique culturelle pour la musique

L'AEC continue à encourager ses membres à participer à l'élaboration d'un Programme européen pour la musique (EAM) à différents niveaux, dans le cadre du projet de l'EMC. Alors que le volet A ci-dessus visait à élaborer, en collaboration avec l'EMU et l'EAS, une voix commune représentative de tout le secteur de l'enseignement musical, le présent volet s'est concentré sur la contribution des membres de l'AEC au projet.

Dans ce contexte, l'activité la plus importante a été le Congrès annuel 2015 à Glasgow, sur le thème « Nouveaux programmes, nouvelles stratégies », qui a permis de recueillir un retour significatif auprès des membres de l'AEC. Leurs réflexions sur ce que devraient être les priorités de l'EAM ont été rassemblées et publiées dans un document de synthèse sur le site internet de l'AEC.

De plus, l'AEC a renforcé ses liens avec l'EMC en assistant aux réunions et ateliers annuels du Conseil.

D. L'évolution de carrière: vers la professionnalisation et l'internationalisation

L'AEC a continué d'entreprendre de nombreuses et diverses activités pour atteindre cet objectif :

- Organisation de la rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales (IRC), axée sur la mobilité et l'employabilité, en septembre 2015 à Corfou. La rencontre a abordé le thème de l'internationalisation des carrières des étudiants.
- Lancement de la plateforme « offres d'emploi » sur le site internet de l'AEC, en mars 2016. Grâce à ce tout nouveau service, les membres de l'Association peuvent diffuser leurs offres d'emploi à l'échelle européenne.
- Réalisation d'une étude de faisabilité par le GT « IRC » pour un système commun de candidature en ligne (EASY-European Application System). Après avoir défini les exigences du système, le GT a lancé un appel ouvert aux établissements souhaitant participer à un projet pilote afin de tester le système tout au long de la 3ème année du projet FULL SCORE.
- Publication d'un rapport sur les diverses façons dont les membres de l'AEC restent en contact avec leurs étudiants diplômés et recueillent leurs informations.

E. Le rôle des conservatoires: innover et élargir les publics

Au cours de la 2ème année, le GT de la Plateforme Pop & Jazz (PJP) de l'AEC a préparé une nouvelle édition de la rencontre de la Plateforme. Organisée à Rotterdam, en étroite collaboration avec le Réseau européen du jazz (EJN) et l'Association internationale des écoles de jazz (IASJ), la rencontre avait pour thème les « écosystèmes » musicaux et les publics, dans le cadre d'une action stratégique sur trois ans, intitulée The Audience [Re]-engaged. (Ré-engager le public)

Le GT a finalisé le deuxième numéro du Bulletin de la PJP, qui rassemble les informations et commentaires recueillis à la rencontre PJP de Rotterdam. Le bulletin est publié sur le site internet de l'AEC.

De plus, la coopération avec l'EJN et l'IASJ s'est renforcée grâce à la participation mutuelle croisée des partenaires aux événements concernant une future coopération à des projets impliquant de jeunes artistes de jazz.

F. Les jeunes musiciens: un réseau international

En concertation avec le Conseil de l'AEC, le GT étudiant a préparé un plan d'action. Il a réalisé une étude de faisabilité pour la création d'une Association européenne des étudiants en musique, et élaboré un guide des conditions de base d'une représentation étudiante au sein des établissements membres de l'AEC.

Le GT étudiant a envoyé des représentants des étudiants à chaque réunion des autres GT afin de garantir la prise en compte du point de vue étudiant dans l'élaboration des événements et des politiques de l'AEC.

Enfin, le GT a actualisé la page du site internet de l'AEC consacrée aux étudiants et participé activement à tous les événements annuels de l'AEC dont la rencontre des IRC (Corfou), le Congrès annuel (Glasgow), et la rencontre PJP (Rotterdam), apportant une contribution jusqu'alors inédite aux préparatifs et aux débats.